
F-Saint-Aubin: Équipements de recherche et d'essai
2004/S 161-139676

AVIS DE MARCHÉ

Fournitures

Le marché est couvert par l'Accord sur les Marchés Publics (AMP): Non.

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur:

Synchrotron Soleil, Att: Alain Morisse, L'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, BP 48, Gif-sur-Yvette Cedex, F-91192 Saint-Aubin. Tel.: 1 69 35 95 02. Fax: 1 69 35 94 57. E-mail: alain.morisse@synchrotron-soleil.fr. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

I.2) Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

La même qu'au point I.1), Synchrotron Soleil, Att: Alain Morisse, L'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, BP 48, Gif-sur-Yvette Cedex, F-91192 Saint-Aubin. Tel.: 1 69 35 95 09. Fax: 1 69 35 94 57. E-mail: alain.morisse@synchrotron-soleil.fr. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

I.3) Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus:

Synchrotron Soleil, Att: Laïla Mohammedi, L'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, BP 48, Gif-sur-Yvette Cedex, F-91192 Saint-Aubin. Tel.: 1 69 35 95 09. Fax: 1 69 35 94 57.

I.4) Adresse à laquelle les offres/demandes de participation doivent être envoyées:

La même qu'au point I.1), Synchrotron Soleil, Att: Alain Morisse, L'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, BP 48, Gif-sur-Yvette Cedex, F-91192 Saint-Aubin. Tel.: 1 69 35 95 09. Fax: 1 69 35 94 57. E-mail: alain.morisse@synchrotron-soleil.fr. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

I.5) Type de pouvoir adjudicateur:

Autre.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Type de marché de travaux:

II.1.2) Type de marché de fournitures:

Achat.

II.1.3) Type de marché de services

II.1.4) Accord-cadre:

Non.

II.1.5) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:

Avis d'appel public à la Concurrence pour la réalisation d'une salle blanche de classe "100 000" du laboratoire d'optique situé dans les locaux du Synchrotron Soleil.

II.1.6) Description/objet du marché:

Soleil est une nouvelle source de rayonnement synchrotron de très forte puissance en cours de construction sur le plateau de Saclay (Essonne) et qui permettra à de nombreux scientifiques d'explorer la matière.

Les travaux à réaliser pour la construction de la salle blanche concernent notamment:

la réalisation de l'ossature de la salle,

la distribution d'eau glacée produite, pour le contrôle des conditions climatiques de consigne à l'intérieur du local concerné,

la distribution d'air comprimé et d'azote,

le traitement d'ambiance de la salle blanche (filtration, chauffage, ventilation, rafraîchissement) en fonction des conditions à garantir,

les installations électriques et de régulation des différents systèmes liés à la CVC et à l'éclairage,

les reports sur la GTC permettant l'adressage avec un protocole IP.

D'une manière générale, l'entreprise devra réaliser l'ensemble des travaux et des fournitures nécessaires à la réalisation d'installations capables de répondre aux besoins exprimés en fonctionnement normal, et dans toutes les conditions de sécurité et de régularité.

Compte tenu des performances techniques exigées et du niveau de qualité souhaité pour les installations à réaliser, il est précisé que les marques et types des matériels préconisés dans le CCTP doivent obligatoirement être chiffrés dans l'offre de base de l'entreprise.

Cependant, l'entreprise pourra proposer, à la remise de son offre et sous forme de variantes, des matériels de marques et/ou types différents sous réserve d'équivalences techniques et qualitatives justifiées par un mémoire joint à son offre.

II.1.7) **Lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services:**

Lieu-dit "l'Orme des Merisiers" à Saint-Aubin, F-91190 Essonne.

II.1.8) **Nomenclature**

II.1.8.1) **Classification CPV (Vocabulaire Commun Marchés Publics):**

45214620.

II.1.8.2) **Autre nomenclature pertinente (CPA/NACE/CPC):**

II.1.9) **Division en lots:**

Non.

II.1.10) **Variantes prises en considération:**

Oui.

II.2) **Quantité ou étendue du marché**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**

II.2.2) **Options. Description et indication du moment où elles peuvent être exercées:**

II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution:**

02 mois à compter de l'attribution du marché.

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRES JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **Conditions relatives au marché**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**

Garantie à première demande ou caution de bonne fin d'exécution (performance bond).

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références des dispositions applicables:**

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaire du marché:**

Entreprise unique ou groupement solidaire.

III.2) **Conditions de participation**

III.2.1) **Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur/du fournisseur/du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise:**

III.2.1.1) **Situation juridique - références requises:**

Les candidats relevant de l'Union européenne fourniront:

- soit les formulaires DC4, DC5 et DC7 et tous les justificatifs;

- soit les informations suivantes dans un seul ou plusieurs documents accompagnés des justificatifs:

un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ou équivalents;

les attestations de déclaration et du paiement des impôts, taxes et cotisations sociales permettant de

justifier la situation de l'entreprise au 31 décembre de l'année précédente ou une copie de l'état annuel des

certificats reçus (le DC7). Cette copie devra comporter la mention "copie attestée conforme à l'original"

ainsi que la date et la signature d'une personne habilitée à engager l'entreprise;

une lettre de candidature (ou DC4) signée du candidat et une attestation sur l'honneur signée du signataire

du marché certifiant que ce dernier a reçu délégation de pouvoir pour engager l'entreprise à exécuter le

marché;

pour les candidats appartenant à un groupe, une attestation certifiant de leur autonomie commerciale et de

leur situation de concurrence vis à vis des autres entreprises du groupe;

la copie du ou des jugements prononcés si la société est en redressement judiciaire.

Ainsi qu'une attestation sur l'honneur certifiant:

qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire ou de faillite personnelle au qu'il ne fait pas l'objet d'une

procédure équivalente à l'étranger;

que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement (Article R.324-4 du Code du Travail)

et qu'il n'a pas fait l'objet, au titre du travail illégal, d'une condamnation au cours des 5 dernières années portée au bulletin n° II du casier judiciaire (Articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du Code du Travail);

qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction pénale ou disciplinaire de participer à une procédure de passation de marché initiée par une collectivité publique ou une entreprise contrôlée par une collectivité publique. (Article 50 de la loi n° 52-401 du 14.4.1952 modifié par l'article 56 de la loi n° 78-753 du 17.7.1978).

Les candidats doivent fournir une lettre émanant de l'autorité compétente justifiant la non-présentation des documents.

Les candidats ne relevant pas de l'Union européenne fourniront:

- soit le DC5 et les justificatifs;
- soit la liste de documents et l'attestation sur l'honneur mentionnés ci-dessus;
- s'ils produisent une lettre justifiant de la non-présentation des documents, ils fournissent, en outre, une déclaration faite devant une autorité administrative ou judiciaire de l'État où ils sont établis.

III.2.1.2) **Capacité économique et financière - références requises:**

Les candidats fourniront leur liasse fiscale ou équivalent des 3 dernières années.

III.2.1.3) **Capacité technique - références requises:**

Les candidats fourniront:

- leurs références professionnelles dans le domaine concerné indiquant pour chaque marché: le nom de leurs clients, leurs coordonnées, la date du marché, le montant, le lieu d'exécution, les moyens mis en œuvre et la mention que chaque marché a été réalisé dans les règles de l'art et mené régulièrement;
- la liste des moyens humains dont disposent les candidats;
- la liste des moyens techniques dont disposent les candidats;
- les références des sous-traitants avec lequel il travaille régulièrement.

Ainsi que toute information susceptible de mettre en évidence le potentiel technique du candidat.

III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) **Prestations réservées à une profession particulière:**

III.3.2) **Les personnes morales seront tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché:**

Non.

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) **Type de procédure:**

Ouverte.

IV.1.1) **Candidats déjà sélectionnés:**

Non.

IV.1.2) **Justification du choix de la procédure accélérée:**

IV.1.3) **Publications antérieures relatives au même marché**

IV.1.3.1) **Avis de pré-information relatif au même marché:**

IV.1.3.2) **Autres publications antérieures:**

IV.1.4) **Nombre des entreprises que le pouvoir adjudicateur envisage d'inviter à présenter une offre:**

IV.2) **Critères d'attribution:**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction:

Des critères énoncés ci-dessous:

- 1: prix;
- 2: valeur technique;
- 3: qualité;
- 4: délai de livraison.

Par ordre de priorité décroissante: Non.

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

ADM-AM-AM-04-1107.

IV.3.2) **Documents contractuels et documents additionnels - conditions d'obtention:**

IV.3.3) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation:**

ouverte

1.10.2004. Heure: 12:00.

IV.3.4) **Envoi des invitations à présenter une offre aux candidats sélectionnés:**

IV.3.5) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

Anglais. Français.

IV.3.6) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:**

6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

IV.3.7) **Modalités d'ouverture des offres**

IV.3.7.1) **Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres:**

IV.3.7.2) **Date, heure et lieu:**

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **Avis non obligatoire:**

Non.

VI.2) **Indication si le présent marché a un caractère périodique et calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:**

VI.3) **Ce marché s'inscrit dans un projet/programme financé par les fonds communautaires:**

Non.

VI.4) **Autres informations:**

Les marchés du Synchrotron Soleil ne sont pas soumis au Code des Marchés Publics.

Origine des fonds: CNRS, CEA, Collectivités Territoriales (CRIF, CG91, région Centre, ...).

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

13.8.2004.